



Contrat d'objectifs État - établissement public du parc national de la Guadeloupe 2010-2011

Bilan de mise en œuvre 2010



Sommaire

Introduction	33
1 Bilan par domaines d'activités	34
1.1 Surveillance du territoire et police de l'environnement	34
1.1.1 Assurer un niveau de surveillance et de police adapté aux enjeux de l'espace classé en parc national.....	34
1.1.2 Moderniser la stratégie d'intervention en fonction du nouveau périmètre du parc national.....	35
1.2 Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel, culturel et paysager	36
1.2.1 Structurer les données sous forme d'un tableau de bord sur le patrimoine et les usages.....	36
1.2.2 Assurer un recueil régulier des données nécessaires à la gestion des trois nouveaux cœurs du parc national.....	38
1.3 Participation à la recherche scientifique	39
1.3.1 Favoriser la réalisation de recherches dans les domaines prioritaires à l'échelle nationale	39
1.3.2 Développer l'attractivité du parc national comme espace d'accueil pour la recherche	40
1.4 Soutien au développement local durable, études et ingénierie.....	40
1.4.1 Soutenir les projets de développement local s'intégrant dans une démarche de développement durable	40
1.4.2 Assurer le portage du projet de réintroduction du lamantin	42
1.4.3 Assurer avec efficacité les missions réglementaires de l'établissement public	43
1.5 Interventions sur le patrimoine naturel, culturel et paysager	43
1.5.1 Maintenir ou améliorer l'état de conservation des espèces, habitats et sites patrimoniaux du parc national.....	44
1.6 Création et maintenance d'infrastructures d'accueil.....	44
1.6.1 Améliorer l'accessibilité aux infrastructures d'accueil du parc national	45
1.6.2 Poursuivre l'effort d'entretien des infrastructures d'accueil, notamment dans les nouveaux cœurs	45
1.7 Prestations d'accueil, d'animation et de pédagogie	46
1.7.1 Sensibiliser à la conservation des patrimoines et au développement durable	46
1.7.2 Développer de nouveaux points d'accueil dans le périmètre du parc national	47
1.8 Création de supports de communication et de pédagogie	48
1.8.1 Renforcer la communication, notamment locale	48
1.8.2 Valoriser et vulgariser les connaissances	49
1.9 Activités connexes.....	49
1.9.1 Mettre à disposition du CAR-SPAW les moyens nécessaires à son fonctionnement.....	49
1.10 Soutien et management	50
1.10.1 Poursuivre la stratégie immobilière de l'établissement	50
1.10.2 Développer la démarche d'éco-responsabilité au sein de l'établissement public	50
1.10.3 Mettre en œuvre le schéma de gestion comptable et financier.....	51
1.10.4 Poursuivre le développement de la coopération régionale au sein de la Caraïbe	51

1 Introduction

Après l'année historique qu'a été 2009 avec la modification de la configuration du parc national de la Guadeloupe par le décret du 3 juin 2009, 2010 a permis à l'établissement de prendre la mesure de ses nouvelles missions. Un périmètre fortement élargi, une aire optimale d'adhésion passant de trois à vingt-et-une communes, de nouveaux espaces marins classés en cœurs de parc, une aire maritime adjacente constituant l'une des plus grandes aires marines protégées françaises, il s'agissait de relever le défi de cette réforme majeure.

Le parc national de la Guadeloupe est à présent un des espaces protégés français les plus diversifiés : les espaces classés en cœur sont représentatifs de la quasi-totalité des écosystèmes de la Caraïbe, des récifs coralliens aux forêts tropicales d'altitude, en passant par des zones de mangroves. Ils comprennent les sites naturels les plus emblématiques de la Guadeloupe tels que le massif de la Soufrière ou encore les îlets Pigeon, zone de plongée sous-marine très fréquentée. Ces zones constituent un patrimoine naturel de renommée mondiale, le territoire bénéficiant de trois labels internationaux : réserve de biosphère (programme MAB de l'UNESCO), site RAMSAR et charte européenne du tourisme durable.

L'aire optimale d'adhésion et l'aire maritime adjacente, zones dédiées au développement durable et à la solidarité écologique avec les espaces classés en cœur, constituent quant à elles de nouveaux espaces de compétence pour l'établissement public gestionnaire du parc national, qui devra y construire, en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, un projet de territoire fondé sur la solidarité écologique et le partenariat.

En 2010, les efforts se sont donc concentrés sur ces nouveaux espaces. Dans le cadre de l'élaboration de la charte en premier lieu, avec la multiplication des rencontres avec les acteurs du territoire et de la concertation. Élus, administrations, associations, grand public, entreprises, les réunions ont dépassé la centaine au cours de l'année. Mais pour rendre concrète cette réforme, il fallait aussi développer des partenariats réels autour de projets visibles sur le terrain. C'est dans ce cadre que l'appel à projet pour l'environnement ou encore la réhabilitation de sites littoraux ont été mis en œuvre. Parallèlement, les missions de surveillance, de connaissance et d'aménagement des zones cœur, qui constituent les fondamentaux du parc national, ont été maintenues et consolidées.

L'établissement public du parc national, sous tutelle du Ministère de l'Énergie, de l'Écologie, du Développement Durable et de la Mer, est aujourd'hui administré par un conseil d'administration composé de 58 membres, en majorité représentants des collectivités territoriales. Il est présidé par Monsieur Ferdy Louisy, Maire et conseiller général de Goyave.

Coïncidant avec le calendrier d'élaboration de la première charte, le contrat d'objectifs 2010-2011 doit permettre à l'établissement public de mettre en application ces modifications ambitieuses. Il définit les objectifs que l'établissement doit atteindre et évalue les moyens nécessaires pour que la réforme des parcs nationaux de 2006, appliquée en Guadeloupe par le décret du 3 juin 2009, se traduise en actions à la hauteur de cette nouvelle dimension.

Le présent bilan présente les résultats obtenus pour l'année 2010, ainsi que les moyens mis en œuvre par l'établissement. Le suivi des moyens s'appuie notamment sur l'outil de suivi du temps « GECO » déployé au parc depuis 2007.

Bilan par domaines d'activités

1.1 Surveillance du territoire et police de l'environnement

La surveillance du territoire et la police de l'environnement constituent une activité essentielles de l'établissement. Il s'agit de veiller à l'intégrité du patrimoine naturel du parc national, sur les espaces terrestres et maritimes sur lesquels les agents commissionnés ont compétence :

- espaces classés en cœur, sur lesquels s'applique la réglementation prévue par le décret du 3 juin 2009 ;
- aire optimale d'adhésion et aire maritime adjacente, en application des réglementations prévues par le code de l'environnement.

1.1.1 Assurer un niveau de surveillance et de police adapté aux enjeux de l'espace classé en parc national

Une des priorités induite par l'extension territoriale est d'assurer une présence visible et efficace, tant à terre qu'en mer, ce qui implique un renforcement significatif des moyens dédiés à cette activité de surveillance et de police. Il concerne en premier lieu les nouveaux espaces classés en cœur, mais également l'aire optimale d'adhésion et l'aire maritime adjacente, dans le respect de la stratégie d'intervention de l'établissement public.

Objectif	Indicateur	Prévu 2010	Réalisé 2010
Assurer un niveau de surveillance et de police adapté aux enjeux de l'espace classé en parc national	Nb de jours.hommes de surveillance et police mobilisé	1800	1491
	Nb de plongées.hommes de surveillance en mer	150	191

Commentaire :

Les tournées à caractère polyvalent sur le terrain constituent l'essentiel des activités des agents techniques du Parc national de la Guadeloupe. La surveillance a été maintenue en 2010 à un niveau élevé avec 1 491 jours de présence, soit près de 300 jours de plus qu'en 2009. L'objectif prévu dans le contrat d'objectif n'a cependant pas pu être totalement atteint en raison des vacances de postes. Pour la seconde année, les agents formés et équipés, ont pu mener des opérations de police de l'environnement dotés de l'armement réglementaire.

Les tournées de police ont principalement concerné la lutte contre le braconnage, la destruction et le prélèvement de végétaux, la pêche illégale en rivière, mais aussi la problématique des déchets. Plusieurs d'entre elles ont été réalisées dans le cadre d'opérations interservices associant l'ONCFS, l'ONF, la Direction des affaires maritimes ou la Gendarmerie nationale.

En termes de procédures sur les espaces terrestres, le bilan est le suivant :

- 17 procès verbaux dressés pour contravention ou délit dans le cadre de la réglementation du parc national en zone cœur dont 7 pour chasse et port d'arme ;
- 220 avertissements verbaux ou rappels à la réglementation ;
- Premier procès verbal pour pratique du canyoning ;
- Pour la première fois également, une procédure de transaction, compétence nouvelle de l'établissement depuis la réforme de 2006, a été mise en œuvre avec succès pour l'exécution de travaux non autorisés en zone cœur. La procédure s'est soldée par une amende réduite et par la remise en état des lieux par le contrevenant.

Près de 90 jours ont été consacrés à l'identification des limites de la zone cœur et à l'entretien de sa signalisation.

Les tournées de surveillance et de police concernent également les espaces marins et littoraux du Grand Cul-de-Sac marin, de l'aire marine adjacente de la côte sous-le-vent et le nouveau cœur de îlets Pigeon. A ce titre, le 25 octobre 2010 a été signée la nouvelle convention avec le Conservatoire qui confie au Parc national la gestion de l'ensemble des terrains sous sa responsabilité foncière compris dans la zone RAMSAR du Grand Cul-de-Sac Marin (à l'exclusion des sites situés sur la commune de Deshaies). Sur l'ensemble de ces espaces marins et littoraux ont été constatées :

- 6 Procès verbaux pour pêche illégale ;
- 8 filets, 50 casiers et 70 boîtes à crabes détruits ;
- 57 avertissements (4 pour scooters en cœur, 3 pour vitesse dans la bande des 300 mètres et 50 pour pêche illégale) ;
- 14 contrôles de chasse en zone littorale ;
- 15 constats d'infractions sur les terrains du Conservatoire, suivis de fiches navette.

En application de la convention de gestion avec le Conservatoire du littoral, le parc national a élaboré le plan de gestion simplifié du site de Perrin-Gressier-Babin-ilet Macou. Ce travail a conduit à inventorier 15 épaves, 19 abris non déclarés, 11 porcheries et 3 bâtiments. Sur les autres sites, des visites régulières avec le Conservatoire ont été effectuées et ont permis d'étudier plusieurs projets d'aménagement littoraux en partenariat également avec les communes concernées. Au total 90 journées ont été consacrées aux activités Littoral.

Lors de l'opération, « Pak à la plage », les agents ont également été présents sur le littoral de Sainte-Rose et de Port Louis en collaboration avec la police municipale, ainsi que sur les îlets classés en cœur ou en aire maritime adjacente.

Une application partagée de suivi des interventions de police a été mise en place, les données étant à présent saisies directement par les agents commissionnés de l'établissement. Ce nouvel outil permet une restitution simple de l'ensemble des interventions de police du parc.

1.1.2 Moderniser la stratégie d'intervention en fonction du nouveau périmètre du parc national

Le nouveau périmètre du parc implique également la définition d'une nouvelle stratégie d'intervention, définissant les priorités d'action sur un espace terrestre et maritime aussi vaste, notamment sur les nouveaux espaces classés en cœur, l'aire maritime adjacente et l'aire optimale d'adhésion.

Objectif	Indicateur	Prévu 2010	Réalisé 2010
Moderniser la stratégie territoriale d'intervention en fonction du nouveau périmètre du parc national	Avancement de la stratégie territoriale d'intervention	Définition	Définition

Commentaire :

L'établissement a finalisé en 2010 une stratégie pour les actions de police du parc national de la Guadeloupe, intégrant l'ensemble des territoires de compétence des agents commissionnés.

Cette stratégie met l'accent sur les principales menaces liées à des actions humaines qui pèsent sur le patrimoine du Parc national de la Guadeloupe :

- En cœur terrestre : chasse (notamment liée à la construction et l'utilisation de campements et de belvédères), pêche aux ouassous (espèces locales en voie de raréfaction), prélèvements de végétaux (notamment liés à la production et la vente de gaulettes et d'étais), déchets abandonnés sur les aires de pique nique (nuisibles par leur abondance et leur fréquence), canyonisme et travaux sans autorisation ;
- En cœur marin ou littoral : chasse (notamment la chasse sous marine et le braconnage des tortues et de l'avifaune), pêche, activités de plaisance (scooters des mers et plongeurs sous marins), pollutions et travaux sans autorisation (notamment sur les terrains du Conservatoire du littoral) ;
- En aire optimale d'adhésion : chasse, déchets et pollution des eaux ;
- En aire maritime adjacente : pêche, déchets et pollutions

Le document a été soumis au parquet dans le courant du mois de septembre.

1.2 Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel, culturel et paysager

Pour assurer avec efficacité la mission de préservation du patrimoine dont il a la charge et préparer dans les meilleures conditions l'élaboration de la future charte, l'établissement doit disposer des connaissances les plus avancées sur le patrimoine concerné. Cela concerne le patrimoine naturel, dans la continuité des travaux engagés, mais également le patrimoine culturel, thématique nouvelle pour l'établissement sur laquelle une politique de connaissance devra être définie dans le cadre de l'élaboration de la charte du parc national.

1.2.1 Structurer les données sous forme d'un tableau de bord sur le patrimoine et les usages

La priorité de l'établissement en matière de connaissance concerne l'organisation, puis la valorisation des données de recensements et d'inventaires sous forme de bases de données. Ces bases doivent répondre aux nécessités de la gestion assurée par l'établissement et aux attentes de ses partenaires et du MEEDDM. Elles doivent également apporter des réponses aux interrogations nationales concernant l'évolution du patrimoine naturel face aux grandes évolutions planétaires (érosion de la biodiversité, changement climatique, etc.).

Objectif	Indicateur	Prévu 2010	Réalisé 2010
Structurer les données sous forme d'un tableau de bord sur le patrimoine et les usages	État d'avancement la contribution de l'établissement public au tableau de bord des données patrimoniales dans les parcs nationaux	Tableau de bord espèces et milieux naturels	Réalisé pour les espèces de vertébrés

Commentaire :

L'établissement a contribué à la construction du tableau de bord des données patrimoniales dans les parcs nationaux piloté par Parcs nationaux de France en diffusant les données sur les espèces de vertébrés. Les données sur les autres espèces et les milieux naturels n'ont pas été sollicitées, le projet d'observatoire ayant pris un certain retard. Début 2011 devraient en revanche être fournies les données relatives aux invertébrés terrestres et marins, à la flore vasculaire, puis aux fougères, lichens, mousses et champignons.

Indépendamment de ce projet interparcs, l'accompagnement des démarches de type SINP et INPN, de même que l'atteinte d'une plus grande intégration et partage des connaissances sur la biodiversité, trouve réponse au niveau de l'établissement dans la mise en place de base de données relationnelles ouvertes sur l'Internet. Les compétences réunies au sein du service systèmes d'informations favorisent le travail en réseau. L'exemple en cours du développement partagé d'une base de données floristique avec le conservatoire botanique de Guadeloupe devrait être un exemple à poursuivre pour d'autres thématiques telles que les tortues marines, les oiseaux, les iguanes... L'implication de la DEAL et probable de la Région sur ces développements est acquise et les partenaires institutionnels de type ONF et ONCFS y sont favorable sur le principe. La question de l'observatoire ou de l'office de la biodiversité, quelle que soit son appellation, dans sa mission de collecte et de diffusion de l'information, sous-tend cette dynamique.

Outre le travail sur la structuration des données, l'établissement a poursuivi ses travaux de suivi des milieux terrestres et marins.

Sur les espaces terrestres, le suivi des milieux par les équipes de l'établissement a notamment concerné :

- L'atlas de l'avifaune, une enquête continue sur la répartition des espèces d'oiseaux dans le Parc National initiée en 2005. Pour l'année 2010, 621 observations ont été saisies concernant 62 espèces sur 92 mailles. L'atlas compte à présent 4 010 observations ;
- L'indice kilométrique « Pic de Guadeloupe » : afin de suivre les populations du Pic de Guadeloupe, un ensemble de transects témoins a été mis en place en 2009 pour le suivi d'un indice kilométrique. L'interprétation des premiers résultats ne sera possible qu'en 2011 lorsque les séries complètes d'observations seront disponibles ;
- Le baguage : 8 journées de baguage étaient programmées cette année, concernant trois sites, Ilet Fajou, Providence en milieu forestier et le Pont de l'Alliance en forêt marécageuse. 485 oiseaux ont été capturés parmi lesquels 132 avaient déjà été bagués les années précédentes. Ces contrôles apportent de précieuses informations sur la fidélité au site et sur la longévité des oiseaux ;
- L'étude sur les oiseaux endémiques des Petites Antilles résidant en Guadeloupe : cette étude, pilotée par l'ONCFS à l'échelle du département, a conduit à définir 450 « points d'écoute » dans la zone cœur du parc national, entièrement pris en charge par les agents de l'établissement ;
- L'étude sur le raton-laveur : pour étudier la répartition spatiale de l'espèce, son abondance mais aussi son impact sur les écosystèmes naturels et les activités humaines, l'établissement a mis en place une étude en partenariat avec l'ONCFS. En 2010 et sur les 2 périodes du protocole, 5 animaux ont été capturés dont 2 adultes qui ont été équipés de colliers émetteurs et seront suivis en 2011 afin d'obtenir des informations sur la biologie de l'espèce ;
- Le suivi des espèces invasives, qui concerne le bambou, le Pin caraïbe, la fourmi manioc et la cigale de Guyane. Les agents notent la présence de ces espèces au cours de leurs activités de terrain. Une base de données pour répertorier les informations est en projet ;
- La mise en place d'un réseau de placettes forestières permanentes : 9 emplacements ont été matérialisés sur le terrain et 5 ont fait l'objet d'une installation complète du dispositif de suivi ;
- L'inventaire et le suivi des orchidées : 3 traces ont fait l'objet d'inventaires, la trace des ruisseaux, la trace du Carbet et la boucle des étangs. 3 expertises spécifiques ont par ailleurs été réalisées avant le lancement de travaux sur la Traversée, le site du Carbet et les îlets Pigeon. Une convention de partenariat a été signée avec l'Association Guadeloupéenne d'Orchidophilie (AGO) pour la réalisation des inventaires et un plan d'action pour la sauvegarde d'une espèce extrêmement menacée (*Epidendrum revertianum*) a débuté en partenariat avec l'AGO et le CIRAD.

L'établissement dispose également d'une base de données comportant 251 inventaires en rivières soit 1827 pêches réalisées régulièrement depuis fin 2004. En 2010, le dispositif de suivi hydrobiologique a concerné 6 rivières de la Basse Terre et a été réalisé dans un contexte de carême extrêmement sec, compliqué par le départ du technicien rivière, remplacé en fin d'année.

De nombreux programmes de suivis et d'observation sont également mis en œuvre dans le Grand Cul-de-Sac marin. L'établissement y participe par la mise à disposition de moyens humains et matériels. Les principaux suivis effectués en 2010 sont les suivants :

- Suivi des sternes sur le banc de sable des îlets Carénage, qui a pour objectif d'estimer les effectifs des populations de sternes nicheuses et évaluer le succès reproducteur de ces espèces. Les comptages sont réalisés pendant la période de reproduction, du 1er mai au 31 août. Au total, 24 journées ont été consacrées à ce suivi : 49 sternes de dougall, 27 sternes caugek, 5 sternes royales et 49 sternes des Petites Antilles dont un immature, un jeune et 6 poussins ont été contactés ;
- Suivi des pontes de tortues imbriquées sur l'îlet Fajou. Un protocole de comptage de traces permet d'estimer la dynamique de la population. Au total, 101 traces de tortues imbriquées ont été inventoriées en 2010, sur un temps de travail correspondant à 8 journées pleines. En outre a été mis en place en 2010 un suivi des pontes de nuit avec la collaboration de l'association Kap Natirel. 6 nuits ont ainsi permis l'observation de 4 pontes dont 2 conduisant à prélèvement et baguage ;

- Suivi des traces de Tortues Luth à Deshaies et Sainte-Rose. Ce suivi se déroule du mois de mars au mois de juillet, pendant la période de reproduction des Tortues Luth avec la collaboration de l'association le Gaiac. En 2010, les agents du parc national ont ainsi effectué 38 comptages qui ont permis de relever 18 traces de tortues luth ;
- Protocole Scuba Tortues marines : dans le cadre du réseau tortues marines, l'établissement assure la synthèse des données du protocole réalisé par les clubs de plongée sur le pourtour du Grand Cul-de-Sac Marin. En 2010, 3 journées ont été consacrées à la saisie des données ;
- Suivi de l'écosystème forêt marécageuse : l'établissement participe à une étude visant à améliorer la connaissance de la biologie du *Pterocarpus officinalis*. 5 sorties ont été consacrées à cette étude ;
- Suivi de l'écosystème récifal : ce suivi est réalisé en plongée sous-marine au niveau de trois stations installés à 10m de profondeur (Passe à Colas, proximité de l'îlet Fajou et Port-Louis) ;
- Suivi de l'écosystème des Herbiers de Phanérogames marines : ce protocole a été développé pour fournir une méthode d'évaluation rapide de la flore et de la faune des herbiers de Phanérogames marines. Un rapport a été rédigé sur les résultats des trois premières années d'observations, montrant qu'il n'existe pas de différence significative entre les observations notées pendant les saisons sèches et les saisons humides. En 2010 ont été recensés 204 oursins blancs, 51 lambis et 11 étoiles de mer. Dans le cadre du réseau des aires marines protégées, une station supplémentaire a par ailleurs été installée pour suivre l'écosystème récifal au nord de l'îlet Fajou.

1.2.2 Assurer un recueil régulier des données nécessaires à la gestion des trois nouveaux cœurs du parc national

Le décret du 3 juin 2009 a créé trois nouveaux cœurs dans le périmètre actualisé du parc national de la Guadeloupe :

- les îlets Pigeon et la zone marine voisine ;
- l'îlet Kahouanne ;
- l'îlet Tête à l'Anglais.

L'ancienne réserve naturelle nationale du Grand Cul-de-Sac Marin, transformée en cœur de parc national, est quant à elle gérée depuis sa création par l'établissement qui possède donc déjà un solide niveau de connaissance du patrimoine de cette zone.

De manière prioritaire, les trois nouveaux cœurs nécessitent, pour l'élaboration des orientations de gestion, la réalisation d'un état des lieux du patrimoine naturel et la définition de protocoles de recueil régulier de données sur la composition et l'état du patrimoine.

Objectif	Indicateur	Prévu 2010	Réalisé 2010
Assurer un recueil régulier des données nécessaires à la gestion des trois nouveaux cœurs du parc national	Nb de nouveaux cœurs sur lesquels un état des lieux du patrimoine a été réalisé	1	1

Commentaires :

Le cœur marin des îlets Pigeon a fait l'objet d'une attention particulière avec plusieurs études :

- Suivi des peuplements ichthyologiques : un protocole a été développé pour fournir une évaluation rapide des communautés ichthyologiques, faire l'inventaire de la biodiversité, déterminer l'abondance des espèces de la zone et assurer une surveillance de l'espèce invasive *Pterois volitans*. Les relevés sont effectués par plongée à l'intérieur de bandes bathymétriques. 5 journées ont été consacrées à ce protocole qui a permis d'évaluer la richesse spécifique à 125 espèces ;
- Suivi de l'écosystème récifal : un protocole a été développé pour fournir une méthode d'estimation rapide de l'état de santé des communautés benthiques des récifs par une méthode visuelle. L'état de santé des communautés benthiques est évalué sur une échelle de 4 classes. Pour 2010, 24 sites ont ainsi été évalués ;
- Par ailleurs, 3 études ont été commandées pour inventorier la faune et la flore des nouveaux îlets intégrés au cœur de parc : avifaune et végétation (bureau d'études BIOS), entomofaune (SHNLH), herpétofaune et chiroptères (ASFA).

Un travail d'inventaire des spongiaires a également été réalisé autour des îlets Pigeon et dans le Grand-Cul-de-Sac-marin. Le but de ce travail était de compléter l'inventaire initié en 2009 dans les écosystèmes récifaux gérés par le Parc National de la Guadeloupe. Les récoltes ont été effectuées en plongée sous-marine et en apnée, principalement dans les zones de mangroves et d'herbiers. Au total ont été identifiées 69 espèces dans les récifs coralliens, 27 espèces dans les herbiers et 20 espèces dans les mangroves, parmi lesquelles 51 sont signalées pour la première fois en Guadeloupe.

Un protocole de comptage des traces des tortues qui nidifient sur l'îlet Kahouane a en outre été suivi du 1er juillet au 30 septembre, avec 35 traces de tortues imbriquées et 19 traces de tortues vertes.

1.3 Participation à la recherche scientifique

S'il a pour mission de suivre et d'améliorer la connaissance du patrimoine qu'il protège, l'établissement public du parc national de Guadeloupe n'est pas un institut de recherche. Il encourage cependant, voire apporte son soutien, aux travaux de recherches qui peuvent être menés sur son espace de compétence, terrestre et maritime.

Ainsi la contribution à la recherche scientifique de l'établissement doit permettre :

- d'offrir un cadre privilégié à des recherches fondamentales sur les écosystèmes non anthropisés, permettant d'y analyser, sur le long terme, des processus complexes exempt de perturbation humaine ;
- de contribuer ainsi à certains programmes, qui s'intègrent dans des thématiques considérées comme prioritaires, en apportant une assistance matérielle (accompagnement sur le terrain, observations sur de longue durée, etc.) ;
- de promouvoir et pérenniser les dispositifs existants à l'exemple du suivi de la forêt marécageuse de Golconde avec l'UAG ou à développer tel que réseau de placettes forestières permanentes en partenariat avec l'ONF et l'UAG ;
- de mettre à disposition des connaissances disponibles et structurées en matière de base de données géographiques ;
- d'ouvrir la recherche à des coopérations internationales prioritairement sur la Caraïbe (mise en réseau, aide aux échanges scientifiques, colloques, valorisation trilingue de publications sur le web...).

1.3.1 Favoriser la réalisation de recherches dans les domaines prioritaires à l'échelle nationale

Outre les travaux répondant à des problématiques de gestion de l'espace protégé et d'intérêt régional, l'établissement apportera son soutien aux programmes de recherches qui s'inscrivent dans les thématiques prioritaires identifiées à l'échelle nationale :

- changements climatiques : caractérisation du phénomène et mesure des impacts sur les milieux et les espèces ;
- étude et lutte contre l'érosion de la biodiversité : en fonction des différents enjeux et menaces (défrichements, pollutions, espèces envahissantes, ...).

Objectif	Indicateur	Prévu 2010	Réalisé 2010
Favoriser la réalisation de recherches dans les domaines prioritaires à l'échelle nationale	Nb de projets/programmes de recherche soutenus par l'établissement public sur une des thématiques prioritaires identifiées par le conseil scientifique de PNF et par le MEEDDM	2	3

Commentaires :

La cible 2010 a été dépassée. L'établissement a apporté son soutien à 3 programmes de recherche sur la thématique de l'étude et lutte contre l'érosion de la biodiversité :

- Étude des archéobactéries en zone de mangrove (Université des Antilles-Guyane) ;
- Étude sur la structure des peuplements de l'avifaune en fonction des différents habitats forestiers des zones humides de Guadeloupe et Martinique (Interreg 3B - Protection et Valorisation des écosystèmes humides littoraux de l'espace Caraïbes) ;
- Connectivité Terre-Eau (ANR) : importance des apports terrestres dans le maintien de la biodiversité en crustacés et poissons des rivières antillaises (COTEAU).

1.3.2 Développer l'attractivité du parc national comme espace d'accueil pour la recherche

Afin de favoriser l'attractivité des espaces terrestres et maritimes classés en coeur de parc pour les organismes de recherche, l'établissement propose de combiner différents outils, tels qu'un accès privilégié à des bases de données géographiques en grande partie accessibles en ligne, une bibliographie régulièrement mise à jour, des sites expérimentaux bien matérialisés et entretenus, une valorisation pédagogique des résultats vulgarisés et enfin un appui logistique et humain.

Objectif	Indicateur	Prévu 2010	Réalisé 2010
Développer l'attractivité du parc national comme espace d'accueil pour la recherche	Nb de rapports ou publications scientifiques concernant le parc national	7	13

Commentaires :

La cible 2010 a été dépassée, l'année ayant été particulièrement remplie en matière de travaux scientifiques :

- 4 rapports de Master « BIOTROP » ;
- 3 thèses de doctorat de l'Institut de Physique du Globe de Paris ;
- 6 articles parus dans des revues scientifiques.

1.4 Soutien au développement local durable, études et ingénierie

Les travaux et prestations d'étude et ingénierie recouvrent une partie importante des missions de l'établissement. Elles comprennent notamment, sur la période couverte par le présent contrat, l'ensemble des travaux de préparation de la charte du parc national.

1.4.1 Soutenir les projets de développement local s'intégrant dans une démarche de développement durable

La mise en place, par le décret du 3 juin 2009, d'une importante aire optimale d'adhésion couvrant le territoire de 21 communes conduit l'établissement public à renforcer de manière significative les partenariats avec les acteurs de ces territoires. Cela passe notamment par un soutien aux projets de développement local, portés par des acteurs publics ou privés, qui contribuent à la construction de la charte et aux orientations de développement durable en cours de définition.

Le soutien apporté par l'établissement comprend :

- un appui technique et administratif à la définition des projets et au montage de dossier ;
- un soutien financier, par le biais de conventions, dans le cadre notamment de l'appel à projet pour l'environnement mis en place pour la première année en 2010.

Objectif	Indicateur	Prévu 2010	Réalisé 2010
Soutenir les projets de développement local s'intégrant dans une démarche de développement durable	Nb de projets soutenus par l'établissement public	20	20
	Nombre d'entreprises bénéficiant de la Marque de confiance du parc national de Guadeloupe	30	28

Commentaires :

2010 a été la première année de mise en œuvre de « l'appel à projets pour l'environnement », doté d'une enveloppe de 200 000 €, qui permet d'apporter un soutien financier à tout projet contribuant au développement durable sur les communs du parc national. Sur les 23 projets présentés, 20 ont bénéficié d'un financement soit un taux d'acceptation de 86%. Les actions touchent de manière prioritaire la pédagogie de l'environnement, mais également l'accueil touristique, le patrimoine culturel ou encore les sports de pleine nature.

Le parc national a également participé au financement des mesures agroenvironnementales en Guadeloupe, dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'Agence de services et de paiement (ASP). Cet engagement devra se concrétiser dès 2011 par le soutien concret aux projets des agriculteurs impliqués dans une démarche environnementale.

Enfin, l'établissement a apporté son appui à l'élaboration d'un atlas de la biodiversité communale de Bouillante.

L'établissement a poursuivi ses travaux sur la marque de confiance du Parc. Les études en vue de la révision du système et de sa mise en adéquation avec la démarche engagée à l'échelle nationale par Parcs Nationaux de France ont été finalisées et seront présentées au conseil d'administration début 2011. L'établissement a participé à l'élaboration de la brochure annuelle de l'association « Guadeloupe Autrement » qui présente les prestataires bénéficiant de la Marque de Confiance.

L'élaboration de la charte a également fortement mobilisé les équipes de l'établissement. Dans le cadre des concertations thématiques, l'année 2010 a permis des avancées significatives sur les sujets suivants :

- Agriculture, avec la validation des orientations par le conseil d'administration ;
- Pêche, un travail important de concertation avec les associations de pêcheurs de Bananier, Bouillante, Vieux-Bourg et avec le Comité de pêches ayant conduit à la préparation d'un projet de convention pour une signature début 2011 ;
- Tourisme, par la définition des orientations pour la charte avec les principaux acteurs du secteur ;
- Activités nautiques sur la nouvelle zone cœur des îlets Pigeon, sujet sur lequel une concertation approfondie a également été menée. Un code du plongeur responsable a été réalisé en partenariat avec les acteurs concernés et une convention a été élaborée avec les opérateurs de Malendure, de façon à réduire l'impact de la plongée sur les récifs.

Au niveau territorial, les élus de 8 communes ont été officiellement rencontrés (Lamentin, Sainte-Rose, Deshaies, Bouillante, Capesterre Belle-Eau, Goyave, Morne-à-l'Eau et Basse-Terre) et une sortie terrain a été organisée avec l'équipe municipale de Pointe-Noire. Ces rencontres sont des moments importants d'échange sur la construction de la charte, mais sont surtout l'occasion de travailler à la définition de partenariats potentiels avec les communes, seconde étape dans l'établissement de relations de confiance. Les réunions sont accompagnées de contacts réguliers avec les services techniques : à titre d'exemple, pas moins de 10 réunions ont entouré les rencontres à Bouillante, Deshaies, Lamentin ou encore Sainte-Rose. Les relations établies et les projets définis avec cette dernière permettent d'envisager la signature prochaine de la première convention de préfiguration de la charte.

Le parc national a en outre développé des relations fructueuses avec l'ensemble des acteurs du territoire. Les contacts visant à présenter la réforme du parc national et la démarche de construction de la charte s'élèvent en 2010 à près d'une centaine entre associations, administrations, établissements publics, collectivités régionale et départementale, membres de l'éducation nationale, agriculteurs, pêcheurs, offices du tourisme, particuliers ou encore entreprises.

Ce travail de concertation intense a permis de rédiger les premières briques du document « charte ». On notera notamment la rédaction de l'avant-projet de texte définissant le « caractère » du parc national, guidé par les contributions des conseils scientifique et économique social et culturel associées aux différentes opérations citoyennes, telles que le concours « Mon parc a du caractère », ou encore aux « focus groups » menés par le cabinet IPSOS.

1.4.2 Assurer le portage du projet de réintroduction du lamantin

Le projet de réintroduction du lamantin dans la baie du Grand Cul-de-sac Marin, orientation importante pour l'établissement, est entré dans une phase opérationnelle de quatre ans, appelée phase préparatoire, qui vise à confirmer la faisabilité de cette réintroduction et fait suite à des études préliminaires engagées depuis 2001.

Objectif	Indicateur	Prévu 2010	Réalisé 2010
Assurer le portage du projet de réintroduction du lamantin	Nb de rapports d'études réalisés concernant la réintroduction du lamantin	8	6

Commentaires :

Les rapports suivants ont été finalisés en 2010 :

- Une étude de la contamination des herbiers de Phanérogames marines du Grand Cul-de-Sac Marin de Guadeloupe en vue de la réintroduction du Lamantin (Bouchon, Lemoine, Bouchon-Navaro, Louis, Cordonnier, 2010) ;
- Un rapport de mission à Porto-Rico préalable à une rencontre entre les pêcheurs de Guadeloupe et ceux de Porto-Rico ;
- Une cartographie de l'usage potentiel du Grand Cul-de-Sac Marin par le lamantin (Hebert, 2010) ;
- Une étude de la dynamique de la production primaire des herbiers à *Thalassia testudinum* de Guadeloupe (Lacas, 2010) ;
- Un rapport de mission sur les potentiels pédagogiques pour l'organisation d'un voyage de scolaires en Floride ;
- Un rapport d'audit de la société Dialter auprès des acteurs locaux dans la perspective d'un appui à la concertation pour le projet de réintroduction du lamantin dans le Grand Cul-de-Sac marin.

Le Parc national a bénéficié de l'appui de la société DialTer qui a effectué plusieurs missions en Guadeloupe afin d'assister le Parc dans le processus de concertation locale et dans la mise en place du dialogue autour du projet. L'objectif était de rencontrer les acteurs concernés, d'étudier leur niveau de connaissance, d'appropriation et d'acceptabilité du projet et de déboucher sur des propositions sur la concertation à mener.

Plusieurs réunions ont été menées avec les acteurs de la baie et notamment les associations de protection de l'environnement et les marins pêcheurs autour du projet Lamantin.

En septembre 2010, le Parc national a présenté le projet de réintroduction du lamantin devant le Conseil National de Protection de la Nature et a bénéficié de l'encouragement de ses membres à la poursuite du projet.

Le projet de réintroduction du lamantin est par ailleurs le support d'un programme de coopération internationale. Ainsi en 2010, les missions suivantes ont été effectuées :

- A Porto Rico, deux missions ont permis de rencontrer les partenaires scientifiques et institutionnels impliqués dans la conservation du lamantin, d'étudier les mesures de gestion mises en œuvre et les menaces pesant sur l'espèce, mais aussi de rencontrer des pêcheurs portoricains en vue de préparer une mission d'échange avec des pêcheurs guadeloupéens concernés par le projet ;
- En Floride, une mission a été effectuée par l'association « Ecole de la Mer », financée par le Parc national, en vue de préparer un séjour pédagogique en 2011 consacré au lamantin et à son habitat. Cette mission a aussi pour but d'identifier des méthodes et outils pédagogiques à développer en Guadeloupe sur le thème du lamantin.
- Une mission en Jamaïque a été effectuée lors de la 6ème conférence des parties du protocole SPAW, qui a validé le plan de gestion régional du lamantin des Caraïbes dans lequel est inscrit le projet. La conférence a également permis la déclaration politique de création du sanctuaire Agoa pour les mammifères marins.

Une première mission a en outre été réalisée en Guyane dans le cadre d'une étude des populations guyanaises de lamantin et pour encourager la mise en place d'un suivi à long terme de ces populations.

1.4.3 Assurer avec efficacité les missions réglementaires de l'établissement public

Dans le cadre des nouvelles compétences issues de la loi du 14 avril 2006, l'établissement est impliqué dans un nombre croissant de procédures réglementaires relatives aux activités, travaux ou documents de planification. Il s'agit de projets couvrant les zones classées en cœur, mais également, dans une moindre mesure, en aire optimale d'adhésion ou aire maritime adjacente.

Objectif	Indicateur	Prévu 2010	Réalisé 2010
Assurer avec efficacité les missions réglementaires de l'établissement	Taux de réponse dans les délais prescrits aux demandes d'avis, autorisation ou contributions dans le cadre de procédures	100,00%	100,00%

Commentaires :

La cible a été atteinte, 27 demandes d'autorisation ayant été traités au cours de l'année.

On notera à titre d'exemple deux dossiers concernant la préservation des milieux aquatiques :

- Le gestionnaire du site de la Gravelière a obtenu en 2010 une autorisation de l'établissement pour l'installation d'une pico-centrale afin de garantir son approvisionnement électrique ;
- La clinique des eaux vives a également obtenu le renouvellement de son autorisation pour la prise d'eau au niveau des Bains Chauds de Matouba, qui devrait s'accompagner d'une réhabilitation du site des bains en partenariat avec le commune de St Claude.

Afin de garantir un suivi efficace de l'ensemble de ces dossiers, une application spécifique a été développée et mise en service au cours du second semestre.

1.5 Interventions sur le patrimoine naturel, culturel et paysager

En plus des actions de développement des connaissances et de surveillance du patrimoine, qui contribuent à la préservation des milieux, l'établissement peut être amené à engager des actions directes sur le patrimoine, de prévention ou de restauration.

1.5.1 Maintenir ou améliorer l'état de conservation des espèces, habitats et sites patrimoniaux du parc national

Contrairement à d'autres espaces protégés, les cœurs terrestres du parc national de la Guadeloupe peuvent être considérés comme fortement « naturels » : l'occupation humaine de l'île étant assez récente, la co-évolution n'a pas marqué durablement les écosystèmes et leur biodiversité. Les défrichements à destination de l'agriculture et de l'élevage, ainsi que la sylviculture n'ont pas contribué à accroître la biodiversité mais l'ont plutôt réduite. Ces cœurs du parc ont été choisis pour leur caractère peu impacté par les activités humaines et par conséquent, l'objectif poursuivi par l'établissement est essentiellement d'assurer leur bon état de conservation, impliquant une gestion active limitée. De même, sur les cœurs marins, l'intervention reste très limitée compte-tenu du bon état écologique des milieux.

Objectif	Indicateur	Prévu 2010	Réalisé 2010
Maintenir ou améliorer l'état de conservation des espèces, habitats et sites patrimoniaux du parc national	Nb d'espèces, d'habitats et de sites patrimoniaux faisant l'objet d'une action, préventive ou de restauration, favorable à leur conservation	5	5

Commentaires :

Deux espèces ont fait l'objet d'une attention particulière dans le cœur du parc national :

- Le bambou, espèce envahissante pour laquelle un travail d'inventaire et de lutte a été mis en place ;
- Une espèce d'orchidée extrêmement menacée (*Epidendrum revertianum*) pour laquelle un plan d'action pour la sauvegarde a débuté en partenariat avec l'Association Guadeloupéenne d'Orchidophilie et le CIRAD. Des prospections systématiques sur les stations historiques ont déjà permis de retrouver quelques pieds et les premières fécondations croisées ont été menées sur le terrain. Des prospections ont été menées sur les quelques îles voisines qui hébergent cette espèce et des contacts pris localement.

Deux opérations de réhabilitation du littoral ont en outre été menées sur les sites patrimoniaux d'Anse à la Barque (Bouillante et Vieux-Habitants) et de Bananier (Capesterre-Belle-Eau), mobilisant à chaque fois un grand nombre d'associations et bénévoles pour donner un nouveau visage au littoral.

Le parc national a également participé activement à l'opération de nettoyage du littoral le 3 octobre, principalement sur les communes du Lamentin, de Sainte Rose et de Deshaies. 20 agents de l'établissement, en partenariat avec 8 associations, ont permis de ramasser 120 m3 de déchets.

1.6 Création et maintenance d'infrastructures d'accueil

La fréquentation des sentiers et des principaux sites du cœur du Parc national est évaluée à 443 838 visites en 2010, soit une augmentation de 4% par rapport à 2009. Ceci traduit une reprise de l'activité touristique qui succède à la forte baisse enregistrée en 2009 suite à la grève générale qui a paralysé la Guadeloupe pendant 40 jours. Au niveau marin, aucun dispositif de suivi de la fréquentation n'est actuellement en place, mais celle du site majeur des îlets Pigeon est estimée à 70 000 visiteurs.

1.6.1 Améliorer l'accessibilité aux infrastructures d'accueil du parc national

Sur la période couverte par le contrat d'objectif, l'accent est mis sur l'accessibilité aux sites d'accueil pour les personnes en situation de handicap.

Objectif	Indicateur	Prévu 2010	Réalisé 2010
Améliorer l'accessibilité aux infrastructures d'accueil du parc national	Nb de projets réalisés par l'établissement public, destinés à améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap	2	1

Commentaires :

Trois sites sont d'ores et déjà ouverts et entièrement accessibles aux personnes en situation de handicap : le sentier de la cascade aux écrevisses, l'aire d'accueil des chutes du Carbet et la maison de la forêt.

Le projet du belvédère du Morne à Louis a connu un retard dû au retrait des partenaires financiers locaux, conduisant l'établissement et la société d'assurance Garantie Mutuelle des Fonctionnaires (GMF) à augmenter leur participation. Au cours de l'année a été obtenu le permis de construire qui permettra le démarrage des travaux en 2011.

Dans le cadre de l'amélioration des équipements d'accueil, un effort particulier a été apporté à la Maison de la forêt sur la route de la Traversée avec la réfection de la toiture, la reprise des panneaux solaires, des toilettes et de certaines menuiseries pour un montant total de 45 206 €.

Au niveau de l'aire de pique-nique de Corossol, le stationnement a été amélioré grâce à plusieurs aménagements complémentaires : pose de gabions et mise en place d'une signalétique verticale.

Pour le massif de la Soufrière, l'établissement continue à participer aux travaux d'études pilotés pour envisager la mise en place de moyens d'accès alternatifs à la voiture individuelle.

1.6.2 Poursuivre l'effort d'entretien des infrastructures d'accueil, notamment dans les nouveaux cœurs

Les fortes contraintes climatiques subies par les matériaux en milieu tropical, associées à la dynamique rapide des écosystèmes et à une fréquentation touristique élevée des sites du parc national impliquent un effort d'entretien des aménagements d'accueil important, que ce soit à terre avec l'important réseau de traces ou en mer avec plusieurs mouillages mis en place et gérés par l'établissement.

Objectif	Indicateur	Prévu 2010	Réalisé 2010
Poursuivre l'effort d'entretien des infrastructures d'accueil, notamment dans les nouveaux cœurs	Nombre de mouillages entretenus	25	23

Commentaires :

Dans le cadre de la convention signée entre le Parc national, l'Office national des forêts et le Conseil général, l'établissement a assuré l'entretien d'aires d'accueil du public et des sentiers dans le cœur du Parc. 610 jours ont été consacrés à l'entretien courant des 42 kilomètres de sentiers et 722 jours à celui des 15 sites fréquentés. Comme en 2009, les équipes d'ouvriers ont reçu le renfort de quatre agents saisonniers durant les mois de juillet et août.

L'équipe du Secteur Marin a été renforcée pour atteindre un effectif en cohérence avec l'importance des zones marines comprises dans le parc national. Grâce à cette équipe, 23 mouillages de la Côte sous-le-vent ont fait l'objet d'un entretien.

Avec le concours du Département de la Guadeloupe, l'établissement a pu réaliser l'aménagement du sentier de Grosse Corde Est (commune de Capesterre-Belle-Eau) pour un montant de 87 179 €.

Le contrat de gestion de l'aire d'accueil de la deuxième chute du Carbet, a été renouvelé en 2010. C'est l'entreprise Tourisme et Nature qui a été retenue pour gérer ce site par le biais d'une délégation de service public. Le nouveau dispositif intègre les recommandations formulées par la Cours des Comptes lors de sa dernière inspection.

Une convention passée avec la Fourrière de l'Alliance a par ailleurs permis la récupération des chiens et chats abandonnés sur les aires de pique nique.

1.7 Prestations d'accueil, d'animation et de pédagogie

La conservation du patrimoine naturel comme son ouverture au public s'accompagnent de démarches pédagogiques de l'établissement, qui ont été développées au cours des dernières années.

1.7.1 Sensibiliser à la conservation des patrimoines et au développement durable

La sensibilisation de la population guadeloupéenne (406 000 habitants en 2009), passe par des actions de l'établissement de trois ordres :

- les actions de pédagogie dédiées aux scolaires ;
- les animations réalisées sur les sites terrestres du parc national, notamment dans le cadre du programme d'animation estival (juillet et août) de l'établissement ;
- les manifestations organisées par l'établissement, notamment dans le cadre de l'élaboration de la charte du parc national, ainsi que celles auxquelles il est amené à participer.

Objectif	Indicateur	Prévu 2010	Réalisé 2010
Sensibiliser la population à la conservation des patrimoines et au développement durable	Nb de personnes ayant bénéficié d'une action de sensibilisation de l'établissement public	35000	24259

Commentaires :

Les publics sensibilisés se répartissent comme suit :

- 2 725 scolaires ;
- 12 421 participants au programme d'animation ;
- 9 113 participants aux manifestations organisées par l'établissement.

En application de la convention signée entre le Rectorat et le Parc national, priorité a été donnée aux interventions s'inscrivant dans un Projet d'activités éducatives (PAE). Pour l'année 2010, les 10 PAE dans lesquels l'établissement s'est impliqué auront touché 127 classes et 2 725 élèves. Parmi ceux-ci on peut signaler 7 projets consacrés au développement durable du Grand Cul-de-Sac Marin intégrant le retour du

Lamantin. Ces projets s'inscrivent dans un programme pédagogique triennal (2007-2010) mené en étroite collaboration avec les services du rectorat en charge de la mise en œuvre de l'éducation au développement durable. Le 25 mars 2010, une grande manifestation de clôture réunissant l'ensemble des classes s'est déroulée au Pays de la canne.

Dans la suite des actions consacrées au lamantin, un concours a été organisé fin 2010 en partenariat avec Air France, auquel ont participé 12 écoles. Les lauréats partiront en Floride à Pâques 2011 à la rencontre des lamantins.

Autre opération phare, le PAE de la circonscription de Bouillante intitulé « Défi Volcano » commencé en septembre 2010, qui a pour objectif de faire découvrir la Soufrière à tous les élèves du primaire des communes de Pointe Noire, de Bouillante, de Vieux Habitants et de Baillif.

Pour sa quatrième édition, le programme de découverte nature mené par l'établissement, « Nature en famille dans le Parc national de la Guadeloupe » s'est déroulé du 10 Juillet au 15 août. Cinq saisonniers ont été recrutés en renfort de l'équipe en charge de coordonner les activités gratuites à destination d'un public local. L'objectif était cette année de faire découvrir le patrimoine naturel local dans le cadre de l'année internationale de la biodiversité déclarée par l'UNESCO. Au total, 186 animations se sont tenues sur différents sites dont 71 étaient organisées directement par l'établissement. En dépit d'un contexte particulièrement difficile (épidémie de dengue, météorologie défavorable), le public a répondu présent et est estimé à 12 421 participants. Cette manifestation d'un montant total de 131 944€ a bénéficié du soutien du Conseil général.

Au niveau de la Maison de la Forêt, 250 enfants ont été accueillis dans le cadre d'animations montées pour un Centre de loisir sans hébergement.

Dans la cadre de l'amélioration de l'accueil, 10 agents du Parc national ont bénéficié d'un stage d'immersion au sein des équipes d'accueil des Parcs nationaux de l'île de la Dominique afin de développer la pratique de la langue anglaise et découvrir des techniques différentes dans la Caraïbe.

Parmi les manifestations et événements organisés par l'établissement, on notera pour l'année 2010 :

- La journée des OTSI (offices de tourisme et syndicats d'initiative) ;
- L'organisation lors de la semaine du patrimoine du 13 au 19 septembre, en étroite collaboration avec la commune de Sainte Rose, d'une exposition et d'une conférence sur le patrimoine naturel de la commune. Cette opération associant plusieurs associations et personnalités a été un succès avec 913 élèves et 300 visiteurs grand public ;
- Dans le cadre de l'élaboration de la charte, 2 journées de solidarité territoriales à Anse-Bertrand et à Vieux-Habitants, comprenant chacune un « bik a pawol » sur les thématiques prioritaires de la charte ;
- 2 manifestations publiques à l'occasion des opérations de restauration écologique à l'Anse-à-la-barque (Bouillante et Vieux-habitants) et à Bananier (Capesterre-Belle-Eau).

L'établissement était par ailleurs présent à de nombreuses fêtes patronales des communes de son aire optimale d'adhésion, mais également aux Journées de l'Océan, à Pak a la plaj, au Volcano Trail. Lors du passage du Tour cycliste de la Guadeloupe sur la route des Mamelles, une importante délégation était sur place pour sensibiliser le public au respect du milieu naturel. Plus de 2 000 autocollants « Mon parc a du caractère, moi aussi » ont été distribués à cette occasion.

Le parc a enfin apporté son soutien technique et financier à plusieurs événements portés par des associations partenaires dont le Terra festival et la Fête de l'oiseau endémique (association Amazona).

1.7.2 Développer de nouveaux points d'accueil dans le périmètre du parc national

Les visiteurs des espaces naturels protégés sont généralement demandeurs de rencontres avec leurs gestionnaires. L'accueil de visiteurs sur des sites aménagés à cet effet constitue donc un paramètre important, non seulement de satisfaction, mais aussi de pédagogie. L'établissement met donc en place sur certains sites un dispositif d'accueil des visiteurs et d'animation.

Objectif	Indicateur	Prévu 2010	Réalisé 2010
Développer de nouveaux points d'accueil dans le périmètre du parc national	Nb total de points d'accueil de visiteurs opérationnels	3	2

Commentaires :

L'accueil du public est opérationnel sur :

- le site des chutes du Carbet, en partenariat avec une société privée ;
- la maison de la Forêt au bord de la route de La Traversée, qui présente des expositions permanentes et temporaires, et permet aux visiteurs d'être informés par des agents de l'établissement public du parc national.

Le nombre de 3 points d'accueil n'a pu être atteint en 2010 en raison du retard pris par les travaux sur la nouvelle maison de Vieux-Habitants, en Côte Sous-le-Vent, qui ne seront achevés que début 2011, permettant une inauguration du site pour début mai.

Par ailleurs, le Parc a développé des points d'information en partenariat avec l'Office de tourisme de Bouillante au niveau de la plage de Malendure, face au nouveau cœur de Parc des îlets Pigeon, mais également à Anse-Bertrand.

Afin d'informer les acteurs du tourisme sur le patrimoine naturel du parc national, l'établissement a renouvelé l'organisation de la journée annuelle de rencontre des OTSI (offices de tourisme et syndicats d'initiative), pour la première fois en Nord Grande-Terre sur le site du Pays de la canne (commune de Port-Louis).

1.8 Création de supports de communication et de pédagogie

1.8.1 Renforcer la communication, notamment locale

Les travaux d'élaboration de la charte impliquent un renforcement significatif des actions de communication de l'établissement. Il s'agit de sensibiliser l'ensemble de la population guadeloupéenne pour créer une véritable dynamique locale autour du projet de territoire que doit proposer la charte.

Objectif	Indicateur	Prévu 2010	Réalisé 2010
Renforcer la communication locale sur le parc national	Nb de consultations sur le site Internet de l'établissement public	42000	59179
	Nb de citations dans les médias (journaux et TV) suite à une action de l'établissement public	105	87

Commentaires :

En lien avec l'élaboration de la charte, 2010 a été une année intense en actions de communication à destination du grand public et des partenaires. L'organisation d'un grand concours sur le thème « Mon parc a du caractère » a notamment connu un vif succès auprès de la population avec plus d'une centaine d'œuvres.

Une série de 20 modules d'information thématiques a également été réalisée et diffusée sur 10 antennes de radios associatives à raison de 2 messages par jour et par radio et 41 citations dans la presse locale écrite. Un dépliant « Le parc national en action dans votre commune ! » a été distribué dans l'ensemble des boîtes aux lettres des 21 communes de l'aire optimale d'adhésion, soit 120 000 exemplaires. Enfin, une brochure de 8 pages « La charte du parc national de la Guadeloupe » présente le projet à nos partenaires privilégiés.

Les relations avec les médias ont été continues avec 30 communiqués de presse, 46 participations des agents du parc national à des interviews, reportages, ou émissions. On retiendra notamment le tournage en 2010 d'émissions à caractère national : « Des racines et des ailes » et « Échappées belles », toutes 2 diffusées sur France 3, ainsi qu'un reportage sur les îlets Pigeon à l'occasion de la Route du Rhum (TF1).

Outil de communication essentiel pour l'établissement, le nouveau site internet du parc est venu couronner plusieurs mois de réflexion et de travail. Plus moderne, plus simple d'utilisation, plus complet dans son contenu, il permet à présent au grand public d'accéder à toutes les informations utiles sur le Parc national de la Guadeloupe, ses richesses, les actions menées pour les préserver et permettre au public de les découvrir.

En terme de documents d'informations touristiques :

- Comme chaque année, le bilan sur l'état des traces a été publié en janvier puis en juillet ;
- Le parc national a participé à la publication d'une carte touristique « Randonner en Guadeloupe ».

1.8.2 Valoriser et vulgariser les connaissances

La valorisation des travaux scientifiques se poursuit avec la rubrique d'actualités scientifiques sur le site Internet de l'établissement et la publication d'une brève scientifique par voie électronique. L'établissement a par ailleurs participé en pré-achat à l'édition de l'ouvrage sur la dendrologie des Antilles Françaises.

En termes d'outils pédagogiques, plusieurs chantiers sont en cours :

- 2 livres « jeunesse » sur le pélican et les ouassous ;
- Une bande dessinée sur les cétacés ;
- Un DVD sur le développement durable du du Grand Cul-de-Sac Marin ;
- Le nouveau sentier d'interprétation de la Soufrière ;
- Un kit d'animation sur les oiseaux endémiques.

1.9 Activités connexes

1.9.1 Mettre à disposition du CAR-SPAW les moyens nécessaires à son fonctionnement

L'arrêté du ministère en charge de l'écologie du 20 janvier 2009 a donné compétence à l'établissement pour assurer la fonction de support du centre d'activité régional du protocole relatif aux espèces et aux espaces spécialement protégés de la Caraïbe (protocole SPAW – Specially protected areas and wildlife). Le CAR-SPAW, créé en 2000 par un accord entre la France et le Programme des Nations-Unies pour l'Environnement (PNUE), a pour mission d'assister l'unité de coordination régionale Caraïbe (UCR) du PNUE pour la mise en œuvre du protocole SPAW. Le CAR-SPAW a donc un double rattachement : à l'UCR d'une part, et au ministère en charge de l'écologie d'autre part, ce dernier mettant à disposition les postes et le budget de fonctionnement du centre ainsi qu'une partie du budget pour ses activités, sous la forme d'une subvention spécifique gérée par l'établissement public via un service à comptabilité distincte.

L'établissement a donc poursuivi en 2010 le portage administratif du CAR-SPAW par la mobilisation de ses moyens humains.

1.10 Soutien et management

La réforme du parc national issue du décret du 3 juin 2009 implique également un investissement particulier sur les fonctions supports nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement.

En termes de management, une attention particulière a été apportée à la cohésion interne et au partage de l'évolution du parc national avec les équipes de l'établissement. Les journées de cohésion interne se sont donc poursuivies, avec deux journées principales, et ont abouti à la démarche de « Vision Partagée » initiée en fin d'année avec une journée de lancement et un séminaire de l'équipe d'encadrement. Le travail se poursuivra en 2011 pour définir un projet d'avenir partagé entre tous les agents de l'établissement.

4 assemblées générales du personnel se sont tenues en préparation de chaque conseil d'administration. Les instances paritaires se sont également réunies régulièrement : comité technique paritaire central (5 réunions), commission consultative paritaire des personnels contractuels (2 réunions), comité d'hygiène et de sécurité (1 réunion) et comité technique paritaire pour la formation (1 réunion).

L'organisation interne a par ailleurs évolué pour s'adapter aux nouveaux territoires et aux nouvelles missions, avec le recrutement de techniciens charte dans les secteurs et l'implication des équipes de terrain dans l'aire maritime adjacente et l'aire optimale d'adhésion (identification des zones de dépôts sauvages, identification des éléments patrimoniaux...).

Les instances de gouvernance de l'établissement ont fonctionné de manière optimale avec 4 réunion du conseil d'administration et 4 réunions du bureau sous la présidence de M. Ferdy Louisy.

1.10.1 Poursuivre la stratégie immobilière de l'établissement

Le Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) a pris un peu de retard et sera finalisé en tout début d'année 2011.

2010 a été l'année du démarrage effectif des travaux de construction du nouveau siège HQE de l'établissement. Les premiers murs ont ainsi été édifiés et le chantier se poursuivra en 2011 en vue d'un achèvement au 31 décembre. L'inauguration reste donc prévue pour le début de l'année 2012. Ce projet permettra de disposer d'un bâtiment à énergie positive, multifonctionnel et d'unité de lieu pour le sud Basse-Terre.

Les travaux de la maison du parc national acquise en 2009 sur la commune de Vieux-Habitants ont également démarré cette année et le bâtiment sera réceptionné début 2011. L'établissement aura ainsi une nouvelle implantation en Côte sous-le-vent, au plus près de la zone cœur des îlets Pigeon. La maison hébergera les agents du Secteur Marin, permettra l'accueil du public et la réalisation d'expositions.

1.10.2 Développer la démarche d'éco-responsabilité au sein de l'établissement public

Objectif fort du Grenelle de l'environnement, l'exemplarité des administrations et établissements publics en matière d'éco-responsabilité devra faire l'objet d'un travail interne spécifique. La construction du nouveau siège présente notamment un caractère d'exemplarité avec une amélioration significative du bilan énergétique du bâtiment.

Objectif	Indicateur	Prévu 2010	Réalisé 2010
Développer la démarche d'éco-responsabilité au sein de l'établissement public	Stratégie d'intervention formalisée et approuvée en CA	Non	Non

1.10.3 Mettre en œuvre le schéma de gestion comptable et financier

Le schéma de gestion comptable et financier, élaboré par Parcs Nationaux de France, doit permettre d'améliorer la gestion de chaque établissement public de parc national et sa lisibilité pour ses administrateurs et le ministère de tutelle.

Au sein de l'établissement public du parc national de Guadeloupe, la compatibilité analytique est pleinement opérationnelle depuis 2008. Elle s'appuie :

- pour le temps de travail, sur un outil de suivi fin de la répartition du temps par domaine d'activité du contrat d'objectifs ;
- pour les dépenses budgétaires, sur une imputation analytique de chaque dépense.

Objectif	Indicateur	Prévu 2010	Réalisé 2010
Mettre en œuvre le schéma de gestion comptable et financier	Transmission annuelle des données comptables et financières à PNF	Oui	Oui

1.10.4 Poursuivre le développement de la coopération régionale au sein de la Caraïbe

L'établissement public du parc national de la Guadeloupe, dont l'activité est encadrée par un principe de spécialité territoriale, s'inscrit pour autant dans le cadre de l'éco-région de la Caraïbe qui regroupe un nombre important d'îles partageant des problématiques identiques en terme de gestion d'espaces naturels, terrestres et maritimes. Aussi, l'établissement public, dont le périmètre a été significativement élargi en 2009, notamment sur l'espace maritime, doit pouvoir s'appuyer sur l'expérience des gestionnaires et scientifiques des îles voisines, et à l'avenir développer sa coopération avec eux, pour mener à bien sa mission.

Objectif	Indicateur	Prévu 2010	Réalisé 2010
Poursuivre le développement de la coopération régionale au sein de la caraïbe	Nb de réunions ou colloques internationaux auxquels a participé l'établissement	3	5

Commentaires :

Outre les projets de coopération menés dans le cadre de la réintroduction du lamantin, l'établissement a continué son implication forte au sein des réseaux internationaux mais aussi nationaux d'espaces protégés. Il était ainsi présent :

- Aux réunions des groupes de travail thématiques mis en place par Parcs Nationaux France ;
- Aux rencontres des parcs nationaux de France à Florac (Cévennes), via une délégation de 16 agents et administrateurs ;
- Au conseil des rivages français d'Amérique en janvier en Martinique ;
- Au colloque national des aires marines protégées à La Rochelle ;
- Au Gulf and Caribbean Fisheries Institute (GCFI) à Porto-Rico ;
- Au colloque Wide Cast sur les tortues marines en Martinique ;
- Au séminaire des forestiers de la Caraïbe en Guadeloupe ;
- A la conférence française pour la biodiversité à Chamonix ;
- Aux rencontres 2010 des Parcs naturels régionaux à Reims.

Dans le cadre de conventions de partenariat, un agent a par ailleurs apporté son appui à une mission du Conservatoire du littoral en Tunisie sur l'archipel de la Galite et un agent a effectué une mission de renfort de l'équipe de plongeurs du parc national de Port-Cros.

Parc National de la Guadeloupe
Habitation Beasoleil, Montéran
97 120 Saint-Claude

Tél. : 0590 80 86 00 – Fax : 0590 80 05 46
contact@guadeloupe-parcnational.fr



Parc national
de la Guadeloupe